

DECHARGE DE RESPONSABILITE DES PILOTES MOTOS DU ROULAGE ORGANISE PAR SLA

Le : Circuit et date du roulage :

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

MAIL :

TEL :

N° de permis/ CASM / LICENCE :

AUTORISATION PARENTALE : (pour les mineurs) NOM/PRENOM

(les pilotes de moins de 16 ans sont limités à 125 cc)

Je dégage, par voie de conséquence, (soit comme pilote, soit comme passager, soit comme spectateur), les organisateurs et propriétaires du circuit, de toute responsabilité ou recours contre eux. Je renonce donc à engager toutes actions judiciaires, pénales à l'encontre du circuit et de l'organisateur si :

-ma responsabilité est engagée par une personne morale ou physique (un tiers, un employé du circuit ou un bénévole de l'organisateur) suite à un dommage ,quel qu'il soit, dont je serai à l'origine de par mon comportement, volontaire ou involontaire, de manière directe ou indirecte (dommage aux autres véhicules, à la piste ou ses abords, à un usager, ou à tout autres tiers)

- je suis victime d'un accident dans l'enceinte du circuit causé par moi-même ou par un tiers, causant des dommages pour mon véhicule, pour moi-même

-mes accompagnateurs ou moi-même sommes victimes d'accidents (corporel / matériel), de vols ou litiges qui surviendraient pendant l'évènement

Je déclare par la présente entreprendre les séances de tours libres et d'entraînement sous mon entière responsabilité, à mes risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même, mon assureur et tous mes ayants droits, à tous recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires du site, l'organisateur SLA, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées. Je m'engage à respecter les clauses contractuelles qui suivent et atteste être informé des divers points concernant la responsabilité en cas de dommage ou d'accident.

Rappel de SLA : l'assurance responsabilité civile est comprise dans le tarif de la journée et couvre uniquement les dommages subis par un participant en cas de faute prouvée d'un tiers survenu dans l'enceinte du circuit et ne résultant pas des risques normaux inhérents à la pratique sportive. Cette assurance n'assure pas les dégâts de la moto. Si vous désirez souscrire à une assurance complémentaire nous vous invitons à prendre contact avec votre compagnie d'assurance ou bien avec l'assureur de SLA : *ASSURANCE PISTE*.

Je certifie que le véhicule utilisé dispose d'une assurance en cours de validité.

Le véhicule et son pilote ne peuvent prendre la piste que s'ils sont enregistrés par l'organisateur. De même, il est interdit de prêter son véhicule à toute personne non inscrite auprès de SLA dans l'enceinte du circuit.

Je déclare également :

-accepter et être conscient des risques importants pris pendant le roulage sur circuit fermé et en accepter les conséquences en cas d'accident responsable ou non

- ne pas être sous l'effet d'un traitement médical ou de substances (alcool, stupéfiants) pouvant altérer mes facultés de pilotage
- être en pleine possession de mes facultés physiques et mentales
- être titulaire du permis de conduire correspondant au type de véhicule utilisé ou un CASM

Rappel SLA : Le port du casque intégral et fermé conformément aux normes en vigueur est obligatoire, de même que la combinaison de cuir intégrale ainsi que le port de gants en cuir, bottes et protection dorsale pour les pilotes moto. Les ensembles deux pièces devront être attachés ensemble par une fermeture éclair. Tout pilote se présentant sans son équipement complet se verra refuser l'accès à la piste.

- SLA et le propriétaire du circuit se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité et le règlement intérieur du circuit (sans remboursement de la journée).

-Pour le bon déroulement de la journée, l'organisateur se réserve également le droit de changer le pilote de catégorie.

-Un briefing de sécurité sera présenté en début de journée, votre présence y sera obligatoire.

-Des séances peuvent être raccourcies, voire annulées si :

*L'équipe médicale est en intervention ou indisponible (séances perdues et non remboursables).

*Le circuit et/ou l'organisateur décident de fermer l'accès à la piste pour des raisons de sécurité (séances perdues et non remboursables).

En cas de mauvaise météo votre engagement reste confirmé et non remboursable.

Je m'engage aussi à ne pas me soustraire au contrôle du niveau sonore de mon véhicule effectué par les responsables du circuit et d'en accepter les conséquences dans le cas du non-respect des contraintes environnementales.

Je m'engage à régler au circuit et sur place, toute dégradation, volontaire ou non, de ses infrastructures.

Règles sanitaires :

Je m'engage également à respecter les règles sanitaires définies par le circuit, l'organisateur et les structures fédérales. Par conséquent, en tout temps et en tous lieux, le respect des gestes barrières doit être respecté.

Dans les espaces clos (accueil administratif, salle de briefing, etc...) où la distanciation physique ne peut être respectée (moins d'un mètre), le port d'un masque « grand public » est obligatoire.

Signature : (avec mention lu et approuvé)